PROGRAMME ALLOCATION-LOGEMENT



Vous avez un faible revenu?



Vous avez au moins un enfant à charge *ou* vous avez 50 ans ou plus?



Vous pourriez bénéficier d'une allocation-logement pouvant atteindre 100 \$ par mois.



Communiquez avec Revenu Québec :

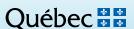
Montréal.....514 940-1481

Québec418 266-1016

Sans frais...... 1 855 291-6467

(option 2, option 2)





CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

2021-2022		
Type de votre ménage	Le loyer* mensuel de votre ménage est supérieur ou égal à**	Le revenu annuel net de votre ménage est inférieur ou égal à***
Personne de 50 ans ou plus habitant dans une maison de chambres Personne avec 1 enfant ou plus habitant dans une maison de chambres	198\$	18 364 \$
Personne seule de 50 ans ou plus	308\$	18 364 \$
Couple sans enfants dont au moins une des personnes est âgée de 50 ans ou plus Famille monoparentale avec un enfant	398\$	27 971 \$
Couple avec un enfant Famille monoparentale avec deux enfants	434\$	27 971 \$
Couple avec deux enfants Famille monoparentale avec trois enfants	460 \$	27 971 \$
Couple avec trois enfants ou plus Famille monoparentale avec quatre enfants ou plus	486\$	27 971 \$

^{*} Le programme Allocation-logement s'applique également au remboursement d'un prêt hypothécaire.

^{**} Si vous payez l'électricité ou le chauffage, vous pourriez être admissible au programme même si votre loyer est inférieur aux sommes indiquées.

^{***} Il s'agit du revenu net de l'année d'imposition 2020, excluant la pension alimentaire mensuelle reçue (pour un maximum de 350\$ par enfant).